



**Résidence
Les BALCONS du LAC
78280 GUYANCOURT**

Note à l'Attention des Résidents

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de syndic de la résidence LES BALCONS DU LAC, nous vous demandons, de ne pas accrocher de jardinières à l'extérieur des balcons.

En effet, en cas de chute, votre responsabilité pénale pourrait être engagée en cas d'accident corporel.

Nous vous en remercions par avance,

Et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

LE SYNDIC

Guyancourt, le 24-06-2009